



Transat Jacques Vabre, premier éco-événement nautique de grande ampleur

- Éco-communication
- Haute-Normandie

Pourquoi agir ?



Événement

Transat Jacques Vabre

Partenaires

- Ville du Havre
- Mondelez International
- ADEME

Coûts

- Ville du Havre et Mondelez :
2,5 millions € environ

Bilan « Développement durable en chiffres »

TJV 2013 par rapport à TJV 2011

- Papiers consommés – 89 %
- Déchets : production maîtrisée
- Utilisation des transports doux en France :
+ 45 %
- Consommation électrique des stands :
- 50 % (4 kWh/m²)
- Consommation gaz : - 100 %
- Émissions CO₂ :
 - au Havre : - 15 % (18 Kgeq CO₂/visiteur)
 - au total : + 8 % (6 800 teq CO₂) à relier
à + 20 % de visiteurs

Date de lancement

- 1993 : 1^{re} édition
- 2013 : 11^e édition

La Transat Jacques Vabre est une course transatlantique en double, sans escale et sans assistance, qui réunit tous les deux ans la Ville du Havre et la société Mondelez International (par sa marque Jacques Vabre), Organisée par l'association Transat Jacques Vabre, elle fait le lien entre la France et les terres de café (Colombie, Costa Rica, Brésil). En 2013, pour sa 11^e édition qui fêtait les 20 ans de l'événement, les skippers sont partis le 7 novembre pour rejoindre le port d'Itajai, au Brésil.

Durant la dizaine de jours précédant le départ, un village d'animations s'installe autour du bassin Paul Vatine, au Havre. Il génère des flux importants d'aliments, de matériels, de déchets, d'eau, d'énergie... En 2013, 362 000 visiteurs sont venus au Havre admirer les monocoques et multicoques (contre 300 000 en 2011). 230 000 visiteurs étaient présents à Itajai.

En 2007, un tournant est pris. **La Transat Jacques Vabre met le cap sur le développement durable.** Adoptant pour credo « *Prendre la mer, agir pour la terre* », la Transat devient **la première épreuve nautique de cette ampleur à limiter son empreinte environnementale et à compenser ses émissions carbone résiduelles** (celles que l'on ne peut pas réduire).

Au-delà de l'engagement sportif et humain, la manifestation vise également l'engagement environnemental. Cette démarche, en cohérence avec les politiques menées par la Ville du Havre et Mondelez International, renforce l'image et l'attractivité de l'événement. Elle est devenue un axe majeur de communication qui permet de fédérer les participants dans une vision commune de l'action en faveur de la réduction des impacts environnementaux.

La Ville du Havre a, ainsi, reçu en juillet 2013 **le label des Rubans du Développement Durable.** Décerné par 22 experts représentatifs des territoires et du développement durable, celui-ci récompense **une démarche continue d'intégration des enjeux environnementaux** dans la mise en œuvre d'actions concrètes, innovantes et exemplaires.

Pour mener à bien ces actions environnementales, la Transat Jacques Vabre s'appuie sur deux outils développés par l'ADEME, les ONG et les fédérations sportives :

- Bilan Carbone®, outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (www.bilans-ges.ademe.fr) ;
- ADERE, outil d'Auto Diagnostic Environnement pour les Responsables d'Événements, référence française en matière de démarche d'amélioration continue des événements (www.evenementresponsable.fr).

L'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (AREHN) a été missionnée par l'ADEME pour assister la Ville dans la réalisation de ce diagnostic.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr)

Enseignements

Cécile Andicoéchéa, chargée de projet environnement et développement durable à la Ville du Havre

« La sensibilisation du public est un élément majeur de la réussite de la Transat Jacques Vabre qui est un véhicule précieux de messages éco-citoyens. Les enquêtes montrent que les visiteurs adhèrent aux actions engagées dans le sens de la réduction des impacts environnementaux : 74 % des personnes interrogées déclarent voir une amélioration dans la prise en compte du développement durable, et 91,9 % disent trier leurs déchets. Nos actions sont perfectibles, mais nous sommes entrés dans un cercle vertueux. »



© Ph. Bréard

La Transat Jacques Vabre vise des engagements sportifs et environnementaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site Internet de l'ADEME www.ademe.fr (rubrique « production et consommation durable »)
- sur le site de l'association Transat Jacques Vabre www.transat-jacques-vabre.com

CONTACTS

- Ville du Havre
Tél. : 02 35 19 60 44
cecile.andicoechea@lehavre.fr
- Association Transat Jacques Vabre
Tél. : 06 09 90 58 54
bfritsch@tjv2013.org
- ADEME Direction régionale Haute-Normandie
Tél. : 02 35 62 24 42
ademe.haute-normandie@ademe.fr

Présentation et résultats

Faire de la Transat Jacques Vabre un éco-événement nécessite d'agir sur plusieurs leviers relatifs :

- **aux acteurs** : les co-organisateurs, partenaires, sponsors, skippers sont sensibilisés aux enjeux du développement durable et participent aux progrès continus réalisés ;
 - **aux Villages** : au Havre, les toiles de tentes sont transparentes de façon à utiliser moins d'énergie pour le chauffage et l'éclairage ; les restaurateurs proposent des produits bio et locaux et agissent contre le gaspillage alimentaire ; la réduction et le tri des déchets sont à l'honneur (moquette recyclable, gobelets réutilisables consignés, bornes de tri sélectif, récupération du marc de café pour le recycler en engrais...).
- À l'arrivée, à Itajai, en 2013, l'eau a été exclusivement municipale et une usine de tri des déchets a été installée. De nombreuses manifestations ont mobilisé les populations locales autour de la préservation de l'environnement ;
- **à la communication** : outre la suppression maximale du support papier, la dématérialisation de l'information (site web, réseaux sociaux.), l'utilisation de QR codes et l'information via Internet sont privilégiées ;
 - **aux transports** : les déplacements représentent 95 % des émissions de gaz à effet de serre. La Transat Jacques Vabre incite les visiteurs à privilégier les déplacements alternatifs à la voiture : train (partenariat avec la SNCF pour des billets Prem's à tarif réduit), tram (inauguré fin 2012), covoiturage et vélo.

Depuis 2007, la Transat Jacques Vabre réalise un bilan carbone. C'est le cabinet I Care Environnement qui l'a pris en charge en 2011 et en 2013.

La démarche d'amélioration progressive a conduit à des baisses significatives de l'impact en 2013 par rapport à 2011 :

- fioul dans les stands : résultat stable ;
- papiers consommés : - 89 % (déjà - 55 % entre 2011 et 2009) ;
- déchets : 65 000 gobelets réutilisés grâce à l'opération Eco-Cup (stable par rapport à 2011) ;
- utilisation des transports doux en France : + 45 % ;
- consommation électrique : - 50 % (l'utilisation du gaz naturel ayant été totalement supprimée) ;
- Émissions CO₂ :
 - elles ont été réduites au Havre de - 15 % (18 Kgeq CO₂/visiteur)
 - elles augmentant au total (Le Havre et Itajai) de + 8 % (6 800 teq CO₂), du fait de l'augmentation de la fréquentation des visiteurs de + 20 %.

Focus

Deux pistes de progrès pour les futurs éco-événements ont été identifiées : concentrer les efforts sur des transports peu émetteurs ; compenser le carbone émis par des opérations agricoles et durable au Brésil tout en maintenant les bonnes performances atteintes sur la gestion de l'énergie, de l'eau, des consommables et des déchets.

Facteurs de reproductibilité

L'éco-événement Transat Jacques Vabre s'appuie sur quatre piliers : « **Mesurer** » le coût carbone généré ; « **Réduire** » son empreinte environnementale ; « **Compenser** » les émissions de CO₂ et « **Sensibiliser** » pour garantir une démarche de progrès continus.